



No de résolution  
ou annulation

Attendu que le Témiscouata et le Bas-Saint-Laurent travaillent de façon concertée grâce à ces organismes et il est impératif que notre région puisse maintenir sa capacité de concertation et d'action qui permet de grandes réalisations collective

Attendu que la Fédération Québécoise des Municipalités prône une gouvernance locale plus forte et une politique de proximité;

Il est proposé par Samuel Moreau  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington demande à la MRC de Témiscouata de se positionner sur les grands enjeux. De demander au gouvernement du Québec de déposer ses orientations pour que chacun des acteurs puissent faire face à ces changements inévitables. Il faudra s'assurer que les régions ne seront pas laissées à elles-mêmes dans ces grands changements et que le gouvernement proposera dans sa réforme des mécanismes pour maintenir la concertation régionale.

Adoptée à l'unanimité

#### Levée de l'assemblée

A 21 h 30, M. Émilien Beaulieu, maire propose la levée de l'assemblée.

#### **PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le lundi 1<sup>er</sup> décembre 2014 à 19 h 30 à laquelle étaient présents:

Messieurs les conseillers suivants : Yvan Côté, Louis Boulianne Anne Pelletier Alain Thériault, Samuel Moreau et Patrick Michaud formant quorum sous la présidence de M. Émilien Beaulieu, maire.

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-182-14

#### Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Yvan Côté  
et résolu

d'accepter l'ordre du jour tout en laissant le divers ouvert et dont copie est annexée aux archives de la corporation.

Adoptée à l'unanimité

**Adoption du procès-verbal de la dernière réunion**

Il est proposé par Samuel Moreau  
et résolu

que le procès-verbal de la réunion du 03 novembre 2014 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

**Conciliation bancaire**

La conciliation bancaire démontre un solde au 30 novembre 2014 de 114,232,16\$ au compte entreprise.

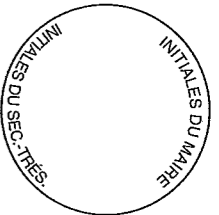
RS-184-14

**Approbation des comptes**

Il est proposé par Patrick Michauc  
et résolu

d'accepter les comptes ci-dessous décrit :

1. Petite caisse : Timbre	247.10	
Méto (repas corvée)	56.15	
Frais de déplacement (St-Benoit )	64.15	
Fourniture bureau (prise téléphone)	1.15	
SAAQ (remplacement certificat immatric.)	4.30	
Costco (batterie)	28.60	
Épicerie 4 Sous (lait)	2.30	
Fourniture bibliothèque	<u>7.60</u>	411.35
2. Bell Canada : Bibliothèque Chalet communautaire		107.44
Caserne des pompiers	56.98	
Camping municipal	96.06	
Bureau municipal	<u>226.53</u>	487.01
3. Bell Mobilité		48.88
4. Hydro Québec		272.70
5. Frais déplacement (Denis Moreau)		48.15
6. Frais déplacement (Émilien Beaulieu)		244.25
7. Les Éditions Juridiques		155.40
8. Construction G.B.(dalle sur sol, coffrage & décoffrage)		6,898.50
9. P. Beaulieu (coupe branche, photocelle Twistlock, nacelle)		191.99
10. Maxi Métal (Swivel chute, frais de transport)		281.69
11. CRSSBP (bibliothèque cartes d'abonnés plastifiées)		10.01
12. Macepk (entretien Western)		236.06
13. Les Produits PBM (ferme de toit)		770.33
14. Service Kopilab		346.84
15. Oxygaz (rod, tip torche)		62.47
16. Porte Mully (porte de garage)		<u>3,276.79</u>
17. CLD (cotisation 2015 des membres)		143.72
18. Plastiques Abenaki (baisses)		187.41
19. Carrefour du Camion (pièces général)		335.33
20. Électroniques Mercier (7 radio)		5,699.69
21. Daniel Rousseau (inst. poteaux stationnement terrain multi)		206.96
22. EBSCO (revue bibliothèque)		138.30
23. Carl Électronique (lecteur cd, réparation sur place)		<u>1,041.90</u>



No de résolution  
ou annotation

24. Servitech (calcul de la médiane)	566.13
25. Usinages Industriel Dégelis (cercle couronne)	5 52
26. Pétroles J. Larochele	4,865.18
27. Pièces Témis (inventaire garage)	146.92
28. Mario Bourassa	832.40
29. Place du Travailleur (boîtes & couvre-tout Steve Morneau)	263.18
30. SAAQ (immatriculation pour souffluse)	350.61
31. Ville de Témiscouata (service des incendies)	36.80
32. Produits Métalliques A.T. (air solénoïde)	145.45
33. Ville de Dégelis (Zamboni)	5,748.75
34. Actuel Conseil (terrain multi & aménagement bâtiment)	1,207.24
35. Alain Beaulieu (6 cordes de bois)	1,669.68
36. Pièces Témis	122.05
37. Hydro Québec	2,427.30
38. Plomberie G.M. enr	3,193.12
39. Moreau Avocats	574.88
40. MaxSteel	6,825.00
41. Macpek	189.71
42. Construction Dégelico	34,791.44
43. Épicerie des 4 Sous	18.99
44. Groupe Dynaco BMR	253.57
45. Robitaille équipement (spocket, bearing shaft)	323.08
46. Peterbilt Québec (inspection mécanique Sterling)	153.96
47. Bell Mobilité	56.11
48. Bureau de la publicité des droits	8.00
49. Les Commerçants de la Chaudière (Dicom)	36.00
<b>Grand total</b>	<b>90,399.14</b>

RS-185-14

**Frais de représentation du maire et des conseillers**

Il est proposé par Yvan Côté  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le versement des frais de représentation du maire et des conseillers pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2014 ci-dessous décrit :

Émilien Beaulieu	1,569.39
Yvan Côté	523.13
Louis Boulianne	523.13
Anne Pelletier	523.13
Alain Thériault	523.13
Samuel Moreau	523.13
Patrick Michaud	523.13
	<u>4,708.17</u>

Adoptée à l'unanimité

**Taux d'intérêts arriérés de taxes et autres**

Il est proposé par Patrick Michaud  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington maintienne le taux d'intérêt applicable sur les taxes en retard ainsi que les autres comptes au taux de 10% l'an.

Adoptée à l'unanimité

RS-187-14

**Date de l'adoption des prévisions budgétaires**

Il est proposé par Anne Pelletier  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adoptera ses prévisions budgétaires 2015 et son plan triennal des immobilisations le lundi 15 décembre 2014 au lieu ordinaire des délibérations du conseil.

Adoptée à l'unanimité

RS-188-14

**Établir les dates des séances du conseil municipal pour 2015**

Il est proposé par Louis Boulianne  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington fixe ses séances ordinaires pour l'année 2015 comme suit :

12 janvier 2015	02 février 2015	02 mars 2015
07 avril 2015	04 mai 2015	01 juin 2015
06 juillet 2015	18 août 2015	08 septembre 2015
05 octobre 2015	02 novembre 2015	07 décembre 2015

Adoptée à l'unanimité

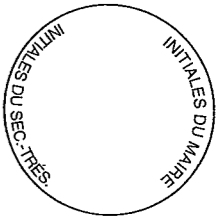
RS-189-14

**Assurance 2015**

Il est proposé par Alain Thériault  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte le renouvellement de ses couvertures d'assurance pour la prochaine année avec les modifications suivantes à savoir :

Modifier la valeur des bandes de patinoire dans le tableau des biens divers pour la valeur de 63,000 \$



No de résolution  
ou annotation

RS-190-14

En enlevant la pépinière John Deere dans le tableau des équipements d'entrepreneur d'une valeur de 15,000 \$

En ajoutant un bâtiment au 115, rue Soucy, entrepôt pour une valeur de 30,000 \$

Adoptée à l'unanimité

**Liste des arriérés de taxes**

Le Directeur général dépose la liste des arriérés de taxes au 01 décembre 2014. Il reste à percevoir un montant de 62,325.22 \$ en différentes taxes.

Après délibération,

il est proposé par Yvan Côté  
et résolu

que le Conseil demande au directeur général de faire parvenir aux contribuables qui ont une dette datant de 2012, un avis pour leur demander de voir à payer leurs taxes en retardé ou de prendre arrangement pour le paiement des dites sommes d'ici le 12 décembre prochain à défaut les dossiers seront envoyés à la MRC de Témiscouata pour non-paiement de taxes. Pour les dossiers de 2013 et plus, un avis sera envoyé de voir à payer les sommes dues ou de prendre entente d'ici la fin de l'année sinon le conseil se verra dans l'obligation de prendre des procédures judiciaires pour recouvrir les sommes. Pour les autres, un avis devra être expédié.

Que le Conseil nomme M. Denis Moreau, directeur général pour représenter la municipalité lors de la vente pour non-paiement de taxes afin de s'assurer le recouvrement des dettes et frais engendrés pour ses ventes.

Adoptée à l'unanimité

RS-191-14

**Adoption des prévisions budgétaires 2015 de l'Office municipal d'habitation de Packington**

Il est proposé par Anne Pelletier  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte les prévisions et budgétaires de l'Office municipal d'habitation de Packington pour l'année 2015 et dont copie est annexée aux archives de la corporation.

Que le Conseil s'engage à s'assumer sa quote-part des investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisés (RAM-C) et plus particulièrement, son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées à même le Plan québécois des infrastructures (PQI).

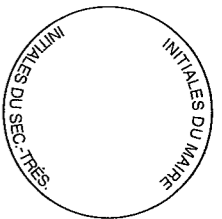
Adoptée à l'unanimité

RS-192-14

**Services de consultation juridique dite de première ligne**

Il est proposé par Patrick Anne Pelletier  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington renouvelle son entente avec Moreau avocats inc pour le service de consultations juridiques dite "Première ligne" pour un montant forfaitaire de 500. \$ plus taxes pour consulter, sans nombre d'appels



No de résolution  
ou annulation

RS-193-14

limités, un ou des avocats de la firme pour l'obtention d'opinions juridiques sommaires, ou encore pour valider, confirmer ou compléter des documents préparés par les officiers municipaux.

Adoptée à l'unanimité

**Prix Ruralia-Desjardins**

**Attendu qu'** afin de reconnaître et de récompenser une communauté rurale, pour les efforts consentis afin de susciter la participation citoyenne et à la réalisation d'un projet significatif pour leur milieu, Solidarité rurale du Québec et le Mouvement Desjardins attribuent annuellement le **Prix Ruralia-Desjardins;**

**Attendu que** la Municipalité de Packington, en collaboration avec le Comité des infrastructures sportives de Packington, réalise le projet de terrains multi-sportifs et patinoire couverte qui consiste à construire une patinoire couverte et des terrains sportifs intergénérationnels (soccer, softball, volleyball, pétanque, jeux de fers) et des jardins communautaires et dont le projet est rendu à sa finalité;

**Attendu que** la Municipalité de Packington souhaite déposer sa candidature au prix Ruralia-Desjardins 2015 pour la réalisation de son projet de terrains multi-sportifs et patinoire couverte;

**Attendu que** le projet de terrains multi-sportifs et patinoire couverte répond aux critères d'admissibilité;

En conséquence, il est proposé par Louis Boulianne et résolu à l'unanimité de :

- Mandater Denis Moreau, directeur général à déposer le dossier de candidature au Prix Ruralia-Desjardins et à signer tous les documents s'y rattachant.

Adoptée à l'unanimité

RS-194-14

**Location virée 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> Rang Sud**

Il est proposé par Alain Thériault  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le versement de 25 \$ pour la location de la virée appartenant à Ferme Beauregard.

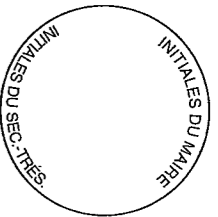
RS-195-14

**Résolution d'appui à la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs et à la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour le maintien de leurs gouvernances locales**

**CONSIDÉRANT** que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Yves Bolduc, dans son projet de redécoupage des territoires des commissions scolaires au Québec, propose la fusion des commissions scolaires de Kamouraska-Rivière-du-Loup et du Fleuve-et-des-Lacs;

**CONSIDÉRANT** que les deux commissions scolaires ont démontré depuis leur création en 1998 leur efficacité en matière de gestion des ressources qui leur est confiée par le MELS;

**CONSIDÉRANT** que les deux commissions scolaires sont des organisations performantes parmi le réseau de l'éducation au Québec au niveau de la réussite éducative



No de résolution  
ou annotation

des élèves et qu'elles contribuent positivement à la diplomation et la qualification de la population de notre territoire ainsi qu'à leur rétention en région;

**CONSIDÉRANT** que les cultures de travail, les procédures administratives et pédagogiques diffèrent d'une commission scolaire à l'autre et que l'arrimage des pratiques occasionnerait des délais ainsi que des frustrations auprès de notre population dans l'application des nouvelles règles;

**CONSIDÉRANT** que la fusion proposée par le ministre éloignerait le centre décisionnel de la population et de la clientèle scolaire en créant une entité territoriale de près de 10 000 km<sup>2</sup>;

**CONSIDÉRANT** que la nouvelle commission scolaire fusionnée ne pourrait assurer le maintien de la présence du milieu scolaire auprès des organismes socioéconomiques nécessaires au développement des communautés parce que devant assurer d'abord les services éducatifs avec du personnel réduit;

**CONSIDÉRANT** que les réformes récentes des services gouvernementaux réduisent considérablement les marges de manœuvre des régions en ce qui a trait à leur développement et que la fusion des commissions scolaires ne ferait que nous priver davantage de nos leviers locaux de développement;

**CONSIDÉRANT** que le KRTB a déjà vécu la Commission scolaire Régionale du Grand-Portage et que celle-ci a été abolie en 1986 parce que ne pouvant dispenser des services de proximité à la population tout en étant une structure ne suscitant pas la cohésion entre les territoires des 4 MRC;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Packington est satisfaite des partenariats tissés avec notre commission scolaire de par la proximité entre nos intervenants respectifs et la mise en commun de nos infrastructures au service de notre population et qu'une nouvelle structure nous obligerait à revoir nos ententes en profondeur au détriment de la qualité des services rendus à notre population;

**CONSIDÉRANT** que le projet de fusion des commissions scolaires ne garantit ni le maintien des emplois dans nos milieux, ni le maintien de nos écoles de village;

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup et la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs ont convenu entre elles de s'engager dès maintenant à fusionner certains services administratifs;

**IL EST PROPOSÉ** par Alain Thériault et résolu

**QUE** la Municipalité de la paroisse de Packington, demande au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Yves Bolduc, de conserver la gouvernance actuelle des commissions scolaires du Fleuve-et-des-Lacs et de Kamouraska – Rivière-du-Loup ainsi que leur territoire respectif tout en favorisant et en les supportant dans la mise en place de fusion de certains services administratifs.

RS-196-14

**Commission des loisirs : Aide financière**

Il est proposé par Alain Thériault  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le versement de l'aide financière de 2,500 \$ à la Commission des loisirs.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation

RS-197-14

**Avis de motion**

Mme Anne Pelletier, conseillère, donne avis de motion, qu'à une séance subséquente le Conseil municipal de la paroisse de Packington adoptera le règlement 275-2015, abrogera le règlement 105 et 112 et décrétant de nouvelles dispositions concernant la période de question.

**Motion de félicitation Steve Plourde**

Il est proposé par Samuel Moreau  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington donne une motion de félicitation à Monsieur Steve Plourde pour sa performance au tournoi mondial de ballon balai qui s'est tenu au Japon.

Adoptée à l'unanimité

**Période de questions**

- Plusieurs questions ont été posées par les personnes présentes

**Levée de l'assemblée**

A 20 h 55, M. Émilien Beaulieu, maire propose la levée de l'assemblée





No de résolu-  
tion  
ou annulation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Réunion spéciale du Conseil municipal de la paroisse de Packington, dûment convoquée, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le lundi 15 décembre 2014 à 19 h 50 à laquelle étaient présents

Mesdames et messieurs les conseillers suivants : Yvan Côté, Louis Boulianne, Anne Pelletier, Alain Thériault, Samuel Moreau, Patrick Michaud formant quorum sous la présidence de M. Émilien Beaulieu, maire.

Monsieur le maire fait lecture de l'avis de convocation et tous reconnaissent l'avoir reçu conformément à la loi

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-198-14

**Adoption de l'avis de convocation**

Il est proposé par Alain Thériault  
et résolu

que le Conseil accepte l'ordre du jour prévu sur l'avis de convocation tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

RS-199-14

**Adoption des prévisions budgétaires 2015**

ATTENDU que le budget d'opération pour l'année 2014 prévoit des dépenses au montant de 951,619 \$ qui se répartissent comme suit :

**Dépenses de fonctionnement**

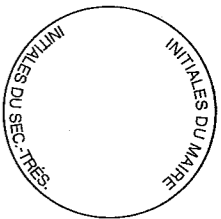
Administration générale	195,989 \$
Sécurité publique	89,888
Transport	322,612
Hygiène du milieu	90,275
Santé et bien-être	5,145
Aménagement, urbanisme et développement	22,616
Loisirs et culture	65,775
Frais de financement	33,319

**Autres activités financières**

Remboursement en capital	106,000 \$
Transfert aux activités d'investissement	0
Réserve financière	20,000

ATTENDU que pour réaliser les sommes nécessaires aux dépenses de fonctionnement et pourvoir aux autres activités financières, les revenus pour équilibrer ce budget sont de l'ordre de 951,619\$ ce qui se répartit comme suit :

Taxes	599,694 \$
Paiement tenant lieu de taxes	23,004
Autres revenus de sources locales	87,259
Transferts	231,662
Appropriation du surplus	30,000



Par conséquent,

il est proposé par Samuel Moreau  
et résolu

que le Conseil adopte les prévisions budgétaires 2014 de la municipalité de la paroisse de Packington tel que décrites ci-haut.

Adoptée à l'unanimité

RS-200-14

**Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations**

Il est proposé par Patrick Michaud  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017.

Adoptée à l'unanimité

RS-201-14

**Imposition de la taxe**

Il est proposé par Anne Pelletier  
et résolu

qu'une taxe foncière de 1,15 \$ du cent dollars d'évaluation soit et sera imposée et sera prélevée sur tous les biens fonds imposables de la municipalité;

Adoptée à l'unanimité

**Période de questions**

Quelques questions ont été posées sur les dépenses de fonctionnement et le surplus budgétaire 2014.

**Levée de l'assemblée**

À 20 h 15, Monsieur Émilien Beaulieu, propose la levée de l'assemblée.